

CHARTRE D'ACCUEIL

ARTICLE 1 : HAPPY'GAMES VOUS INFORME

- **L'entrée d'Happy'Games est gratuite le vendredi** pour les établissements scolaires et autres établissements socio-éducatifs. Cependant, **le respect de certaines règles est nécessaire** afin que l'expérience Happy'Games reste inoubliable pour chacun.
- **Nombre d'accompagnateurs :**
 - Enfants de 3 à 6 ans : Un accompagnateur minimum pour 6 enfants,
 - Enfants de 6 ans et plus : Un accompagnateur minimum pour 8 enfants.

Pour un encadrement plus souple, n'hésitez pas à augmenter le nombre d'accompagnateurs.

- Un photographe officiel déambule sur le festival durant les 3 jours d'ouverture. Merci de lui signaler tout enfant qui ne doit pas être pris en photo dans le cadre du droit à l'image. Il sera également possible de vous manifester par mail à l'adresse : vice-president@happygames.fr pour faire retirer une photo (merci de préciser la photographie concernée).

ARTICLE 2 : TEMPS DE PRESENCE

Venir à Happy'Games est une belle aventure mais les plus petits ont du mal à aller au bout d'une journée aussi remplie. Happy'Games limite donc **le temps de présence des maternelles à la demi-journée du vendredi**. Les classes de maternelles seront par contre prioritaire pour une arrivée à 9h ou 9h30 le matin et 13h30 et 14h l'après-midi. Aucune inscription ou possibilité d'étendre la présence sur la journée ne sera accordée.

Nous demandons par conséquent aux enseignants responsables des groupes de maternelles de respecter cette consigne.

ARTICLE 3 : EN AMONT DE VOTRE VISITE AU FESTIVAL HAPPY'GAMES

A. Les accompagnateurs

Nous vous remercions de préparer et de sensibiliser les accompagnateurs aux points suivants :

- Veiller à la sécurité de son groupe,
- Ecouter et respecter les explications de jeux énoncées,
- **Participer et jouer avec les enfants** dont il a la charge,
- Ne pas voler les éléments de jeu, si jolis soient-ils,
- Respecter les bénévoles d'Happy'Games,
- Respecter les règles de la présente charte.

B. Les enfants

Nous vous remercions de rappeler les règles du bon joueur aux enfants :

- Respecter les règles du jeu,
- Respecter ses partenaires de jeu,
- Ne pas abimer les jeux,
- Expliquer que l'on peut gagner **mais aussi perdre**,
- Ne pas voler les éléments de jeu, si jolis soient-ils.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE

Les enseignants référents restent les premiers responsables de leur classe et de ses accompagnateurs.

Nous vous rappelons que le respect des bénévoles d'Happy'Games, des jeux mis à disposition ainsi que du matériel est impératif.

En cas de non-respect de cette charte le groupe pourra être **reconduit immédiatement à la sortie** du festival, **les dégâts seront facturés** et l'établissement pourra être **interdit d'accès à Happy'Games l'année suivante**.

ARTICLE 5 : ORGANISATION

Nous vous remercions de suivre les consignes suivantes :

- Présentez-vous à la billetterie,
- Respectez votre horaire d'arrivée choisi,
- Déposez **impérativement** à l'accueil d'Happy'Games **la liste complète des élèves et des accompagnateurs** ainsi que leurs numéros de téléphone mobile par groupe (utilisés en cas de besoin et non divulgués),
- Vos effets personnels restent sous votre responsabilité,
- Inscription préalable si vous souhaitez prendre le repas sur place (tiré du sac),
- **Respectez votre horaire de repas,**
- Respectez votre horaire de départ choisi,
- Signalez votre départ à l'accueil et récupérez votre liste d'élèves et accompagnateurs.

Il est strictement interdit de manger ou de boire sur les tables de jeux. Des espaces sont prévus à cet effet.

Les jeux en réserve sous la tonnelle sont accessibles UNIQUEMENT aux bénévoles. Merci de ne pas ouvrir les boîtes et de ne pas les déplacer

.

Guillaume Aubry
Vice-président Happy'Games

